



Congrès Enfance & Familles d'Adoption le 13 octobre 2018 à Mulhouse

L'expression de l'enfant

Programme provisoire

9 h 00 – 10 h 00 > Accueil et ouverture

Brigitte Klinkert, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin

Marie Derain, secrétaire générale du CNPE, ancienne Défenseuse des enfants

Nathalie Parent, présidente d'EFA

10 h 00 – 12 h 00 > Écouter, entendre et tenir compte de la parole de l'enfant

Pour les professionnels, que veut dire écouter la parole de l'enfant, l'entendre et en tenir compte. Quel poids cette parole aura-t-elle dans les décisions que prendront les adultes qui l'ont en charge ?

Inscrit dans la CIDE (1989), l'article 12 dispose que tout enfant capable de discernement a le « droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ». Ce principe est rappelé en France dans l'article 388-1 C. civ. pour toute procédure qui le concerne (civile, pénale, disciplinaire).

La loi du 14 mars 2016 a expressément prévu que cette parole soit prise en considération lors de la construction du projet pour l'enfant (pour tous les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance), l'enfant ne devant plus subir mais être acteur des décisions prises pour lui. Comment l'enfant peut-il s'exprimer ? Quelles sont les conditions nécessaires pour que son écoute soit respectueuse et permette de décoder un message authentique ?

Que viennent nous dire les enfants aujourd'hui devenus adultes sur leur parcours et la prise en compte de leur parole et comment faire pour ne pas réitérer des pratiques maltraitantes du passé ?

- Mmes Céline CHOMBEAU-CLAUDEL et Aline KEMPF : Psychologues du service adoption de l'ASE du Haut-Rhin : la parole de l'enfant dans les projets le concernant
- Léo MATE : Comment sa parole a-t-elle été entendue et quelles préconisations ? (sous réserve)
- Un juge des enfants

Débat avec la salle

12 h 00 – 12 h 30 > Présentation des ateliers de l'après-midi

12 h 30 – 14 h 00 > Pause déjeuner ; buffet sur place

14 h 00 – 15 h 45 > Quels outils donner aux parents, aux futurs parents mais également aux professionnels en lien avec les enfants pour mieux comprendre l'enfant ? Que peuvent proposer les associations départementales d'EFA pour sensibiliser à l'écoute de la parole de l'enfant, quand son expression n'est pas forcément verbale mais passe par le corps ou des objets transitionnels et ce, quel que soit l'âge de l'enfant/adolescent ?

Atelier n° 1 : L'écoute bienveillante : *petite* initiation pratique

Anne Royal et Françoise Toletti

Atelier n° 2 : Créer des liens d'attachement par le jeu

Annie Delplancq (Clinique de l'Envol Belgique), Karine Nivelais et Odile Baubin

Atelier n° 3 : Les échanges entre pairs, la communication des adolescents : décryptage des moyens de communication (réseaux sociaux, musique, films, séries TV, jeux vidéo...)

Thierry Goguel d'Allondas de l'université Marc Bloch à Strasbourg

Atelier n° 4 : Favoriser l'attachement parent-enfant par la médiation du dessin.

Comment favoriser le lien mère/père-enfant grâce à la co-création de dessins (utilisation de pastels secs). Le dessin permet aux enfants d'exprimer ce qui est tapi dans l'inconscient et qui agit en filigrane au quotidien, ainsi que leurs émotions permettant une libération de leur être. Ainsi peu à peu les cauchemars s'estompent, les colères et les pleurs se régulent et la vie devient plus fluide. Les échanges avec les parents permettent également un recul ; les prises de conscience émergent, suscitant parfois de petites actions, qui engendrent un changement très positif dans la vie quotidienne de toute la famille.

Sakina Belguit, professionnelle en art thérapie.

Atelier n° 5 : Lorsque des activités partagées avec des personnes qui lui ressemblent permettent à l'enfant ou à l'adolescent l'expression d'un mal être, d'une difficulté ou de ses besoins : théâtre, ateliers d'écriture.

La Voix des adoptés

16 h 00 – 17 h 00 > Que peuvent apporter des rencontres entre pairs dans le recueil et la compréhension de ce que l'enfant veut dire ou peut dire ? Quelle complémentarité avec le travail des professionnels ? Comment est entendue et accueillie la parole de l'enfant dans une consultation comme celle de l'hôpital Sainte-Anne à Paris ? Comment décrypter le langage du corps ?

Docteur Mathias GOROG, psychiatre à la consultation adoption internationale du centre hospitalier de Sainte Anne, Paris.

Clôture